

Démocratie participative

Devenez acteur de votre commune



2 ■ Sommaire

4 à 6 ► RETOUR EN IMAGES

7 ► TRAVAUX

Le Moulin

Maison des associations

Des courts de tennis tout neufs

Les chantiers de l'été

Installation des « Toutounettes »

8 à 11 ► DOSSIER

Vous avez dit démocratie participative ?

Un budget participatif dès l'automne

Ouverture de l'espace télétravail

Concertation pour le centre-ville

Bientôt un nouveau logo

Claire Carnin, nouvelle chargée de mission

Challenge Energic : relevez des défis pour le climat !

12 ► DÉVELOPPEMENT DURABLE

En mai, fais ce qu'il te plaît...

mais surtout du vélo !

Le compostage, pourquoi pas vous ?

13 ► SENIORS

Semaine bleue 2022

Opération *Tranquillité seniors*

14 ► PRÉVENTION

Défibrillateurs : sauver une vie est à la portée de tous !

15 ► ACTION SOCIALE

Plan canicule 2022

Registre des personnes vulnérables

Un espace livre pour les seniors

Don du sang

16-17 ► VIE ÉCONOMIQUE

Ça bouge dans le quartier du buisson

GÉO-CARTO, votre expert en données cartographiques

Vacances des commerçants cet été

18-19 ► VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle discipline sportive sur Leers

Le LOS Volleyball sur le podium !

Tournoi de Pentecôte du LOS Football

L'Association des familles a 75 ans

20-21 ► AGENDA

22 ► TRIBUNE POLITIQUE

23 ► ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

DE
Vous À
Nous

Participez, donnez votre avis

Imaginons ensemble notre centre-ville !

En 2024, la place Lucien Demonchaux et la rue des Patriotes vont faire peau neuve. Ce projet, impulsé par la mairie de Leers en partenariat avec la MEL, s'inscrit dans la continuité du chantier Cœur de Ville.

Pour être au plus près des besoins et des envies des habitants, la Ville de Leers met en place plusieurs réunions de concertation publique pour recueillir la parole des Leersoises et des Leersois.

Vous avez des idées, des avis, des envies ?
Participez à la réflexion autour de ce projet !

La première réunion s'est tenue le 8 juin avec une quarantaine de Leersois qui ont exprimé leurs idées et débattu par petits groupes sur différentes thématiques. Beaucoup de propositions concrètes ont émergé de ces échanges (retrouvez

plus d'informations dans notre dossier consacré à la démocratie participative pages 8 à 11).

La concertation publique sur le sujet se poursuit avec 2 nouveaux temps de rencontre les 7 juillet et 22 octobre. N'hésitez pas à y participer ! Que vous ayez ou non participé à la 1^{ère} réunion, vous êtes les bienvenus puisque celles-ci accompagneront et nourriront différentes étapes de conception du projet.

Prochaine réunion

Jeudi 7 juillet 2022 • 18 h - 20 h 30

Salle André Kerkhove, rue de Wattrelos

Inscription souhaitée à : democratieparticipative@ville-leers.fr/
ou par téléphone au 03 20 200 600.

Vous êtes intéressé par la démarche mais vous ne pourrez pas être présent ce jour-là ? Déposez vos idées par mail à democratieparticipative@ville-leers.fr ou sur papier en mairie.

Participation citoyenne

Le 15 mai, nous avons vécu un beau moment de convivialité et de fête avec la balade culturelle organisée le long du canal. Ce temps fort était le premier grand rendez-vous d'Utopia, l'événement culturel de Lille 3000, qui se déroule de mai à octobre dans toutes les communes de la métropole.



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers

L'événement leersois a, une nouvelle fois, fédéré de nombreux acteurs culturels et locaux, écoles, compagnies extérieures ainsi que la Ville et nos associations qui se sont impliqués ensemble dans l'organisation de la journée. Associer la culture à la nature, le challenge était ambitieux mais le pari réussi... un beau succès collectif ! Que chacun en soit remercié.

Le 8 juin, tous les Leersois étaient invités à une réunion de concertation pour le réaménagement du centre-ville. Rien n'est décidé pour l'instant. Beaucoup de personnes se sont mobilisées pour y participer et réfléchir avec nous à l'avenir de notre commune. Les échanges se sont révélés très constructifs. Si vous n'avez pu être présents et êtes intéressés, deux autres réunions sont programmées en juillet et octobre. Vous y serez les bienvenus.

Afin de développer cette démarche de participation citoyenne, nous allons lancer dès l'automne le budget participatif, un dispositif qui vous permet de proposer des projets qui vous tiennent à cœur pour notre ville et qui seront peut-être concrétisés. Je vous invite également à répondre au questionnaire joint à ce Leers infos pour le renouvellement de notre logo. Pour avoir plus d'informations sur ces actions, n'hésitez pas à consulter le dossier (p. 8 à 11).

Côté actualités, nous allons inaugurer ces prochaines semaines, le LAEP (lieu d'accueil enfants parents), le jardin thérapeutique de l'ÉHPAD, l'esplanade Jules Deprat (Cœur de Ville), et en septembre, la Maison des associations. Le bâtiment fraîchement rénové est terminé, et prêt à accueillir la douzaine d'associations qui y exerceront leurs activités dès la rentrée.

En attendant, je vous souhaite un bel été. Comme chaque année, près de 1000 enfants vont fréquenter les accueils de loisirs en juillet et août. Profitez bien de cette période estivale.

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Juin 2022

Tirage : 5 000 exemplaires

Mairie de Leers

25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr

Ouverture

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h

Permanence du maire

le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■ Ville de Leers ■ Ville de Leers



4 Retour en images



Commémoration du 8 Mai 1945

La Ville a célébré le 77^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945. Accompagnés des représentants des anciens combattants et de Leersois, au son de la fanfare de l'Harmonie municipale, les élus se sont rendus au square du Général de Gaulle puis au cimetière du Village pour y déposer des gerbes et rendre hommage à toutes

les victimes de 1939-1945. « *En ce jour de commémoration, nos pensées se tournent naturellement vers le peuple ukrainien. Souhaitons que la raison l'emporte sur la folie humaine et que les belligérants pourront rapidement trouver un accord de paix* » a conclu le maire, Jean-Philippe Andriès.

Forum Bien-être

La dixième édition du forum Bien-être s'est déroulée les jeudi 12 et vendredi 13 mai au complexe sportif pour profiter au maximum des espaces extérieurs et éviter les brassages entre les différents groupes.

Sur les deux jours, près de 300 élèves de CM2 des écoles leerssoises et de 6^e du collège Alphonse Daudet ont participé à différents ateliers ludiques encadrés par des professionnels. L'objectif était de les sensibiliser à de nombreuses thématiques de santé telles que l'alimentation, le sport, les addictions, le harcèlement, le handicap... Tout en leur proposant de découvrir des techniques de relaxation et de bien-être. Les jeunes ont été très réceptifs à cette action de prévention qui permet de répondre à leurs questions et besoins spécifiques.



Une journée pour découvrir les métiers de la sécurité

Celle-ci s'est tenue le 19 mai, à la salle André Kerkhove. Organisée en partenariat avec la Mission Locale Wattrelos-Leers et Pôle Emploi, cette rencontre a permis aux différents intervenants, la Police Nationale, la Police municipale, la Marine Nationale, les Pompiers, un agent cynophile, l'EPIDE (Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi) de promouvoir les carrières de leurs secteurs d'activité auprès d'un public demandeur.

Le 21 mai dernier, l'ambiance était au rendez-vous pour les amateurs de jazz venus en nombre écouter le Big Band de Villeneuve d'Ascq. En première partie, le Big Band Hele regroupant les élèves des écoles de musique de Hem et Leers a ouvert le bal avec des musiques comme le Muppet show.

Du swing au jazz-rock, c'est toute l'histoire du jazz qui a enchanté les yeux et les oreilles des spectateurs!

Concert Villeneuve Jazz big band



Utopia : MERCI pour cette belle journée sur les berges du canal

Dimanche 15 mai, le long du canal, a eu lieu le premier grand rendez-vous d'Utopia, après la parade d'ouverture la veille à Lille. Culture et nature s'y sont mêlés pour offrir aux visiteurs une balade ressourçante et pleine de découvertes. Entre ateliers dédiés à l'environnement, démonstrations de jardinage, de sculpture, expositions, concerts, danse, théâtre, rencontres avec les peintres... les berges du canal ont accueilli plus d'un millier de personnes. Conforté par une météo plus que favorable, l'événement a rencontré un franc succès tant par la diversité de ses animations que par la mise en valeur de son cadre naturel.

Un grand merci aux associations leersaises et autres intervenants qui se sont mobilisés pour faire de cette journée un beau moment de fête et de partage.

En chiffres...

- Plus de 1000 visiteurs
- 3 sites (jardins familiaux / La Guinguette / bassins filtrants)
- 132 personnes embarquées à bord de La Décidée
- 12 associations
- 3 compagnies extérieures
- 2 écoles
- 8 jeunes en formation Bafa pour guider les visiteurs



À bord de la Décidée, les visiteurs ont profité d'une balade fluviale commentée sur la faune et la flore.



Ambiance conviviale aux jardins familiaux autour des ateliers et démonstrations de jardinage, de théâtre, de danse, de musique...



L'exposition des œuvres des enfants du groupe scolaire du Buisson, dans le cadre du projet Colore ma ville, colore mon cœur, qui a débuté le 15 mai, a naturellement été intégrée aux animations d'Utopia.



La compagnie d'échassiers À Tort et à travers a proposé deux promenades ludiques autour des bassins, en invitant les participants à ramasser les déchets.



Un final en musique avec l'Harmonie municipale, l'École municipale de musique et la chorale Le Diapason de Leers.

6 Retour en images

Portes ouvertes à l'École municipale de musique

Le 4 juin, l'École municipale de musique de Leers a ouvert ses portes pour présenter au public les instruments, les cours et les professeurs de l'établissement.

Un beau moment de partage avec des élèves, des parents, des grands-parents, et beaucoup de futurs élèves. Idéal pour faire le bon choix avant de s'inscrire!



Voyage des aînés

Tous les ans, la Ville offre aux seniors de 68 ans et plus une sortie d'une journée sur un site culturel ou touristique de la région. Le 16 juin, 230 personnes ont eu l'occasion de visiter le musée de la Dentelle à Caudry avant de profiter d'un repas-spectacle au Père Mathieu à Landrecies. Un moment très agréable pour les aînés leersois qui leur a permis de se retrouver entre amis.

Couples jubilaires : une belle et émouvante cérémonie pour 620 ans de mariage!

Le 28 mai dernier, la Ville a mis à l'honneur 12 couples jubilaires qui célébraient leurs noces d'Or ou de Diamant, soit 50 ou 60 ans de mariage en 2022.

La cérémonie officielle s'est déroulée à la salle Pasteur en présence de l'Association des familles et de l'Harmonie municipale.

Toutes nos félicitations!

Noces d'Or

50 ans de mariage

M. et M^{me} Charlet-Vandendriessche
M. et M^{me} Debay-Sergheraert
M. et M^{me} Delannoy-Codron
M. et M^{me} Fontaine-Parent

M. et M^{me} Grados-Charlet

M. et M^{me} Pereira de Araujo-Amorim Fontao
M. et M^{me} Petit-Nottebaere
M. et M^{me} Rollet-Dally
M. et M^{me} Vanhoorde-Flament
M. et M^{me} Vanhove-Vandenbroecke

Noces de Diamant 60 ans de mariage

M. et M^{me} Dupont-Bohe
M. et M^{me} Gillodts-Moulart



Côté travaux

Le Moulin

Après une remise en état des murs et peintures en 2019, le moulin a fait l'objet de nouveaux travaux de la charpente et des menuiseries. Ceux-ci ont été réalisés en mai et juin.



Le chantier concernait la réfection complète du treuil, c'est-à-dire le dispositif permettant de faire tourner les ailes, le remplacement et la réparation des bras, la réfection du balcon et le nettoyage.

Notre bel édifice blanc était prêt pour les 44^{es} fêtes du Moulin, le dernier week-end de juin.

Coût : 80 000 €

Une remise en état de la partie mécanique sera réalisée ultérieurement.

Maison des associations

Le chantier est terminé et elle sera inaugurée en septembre pour permettre aux associations d'en prendre possession dès la reprise des activités. Nous vous présenterons le nouvel équipement dans le prochain Leers infos.

Coût des travaux du bâtiment : 550 000 €



Des courts de tennis tout neufs

Aménagés en 1978, les courts de tennis extérieurs ont été totalement reconstruits en béton drainant pour un meilleur confort d'utilisation. Pour des causes liées à l'entreprise, les travaux de résine au sol n'ont pu être réalisés qu'au printemps, avant l'installation du mobilier : chaise d'arbitre, bancs, filets. Les nouveaux terrains ont pu être utilisés pour l'open de tennis organisé par le club Leersois, début mai.

Coût : 98 000 €

Les chantiers de l'été

La Ville va profiter de la période estivale pour réaliser des travaux d'entretien dans les bâtiments et espaces municipaux :

- La création d'un jardin du souvenir au cimetière de la Croix des Bergers ;
- La première phase de remise en peinture des locaux de l'école Léonard de Vinci ;
- La rénovation du bandeau de chéneau de la salle de sports Boileau ;
- La réalisation d'une fresque sur les menuiseries extérieures de l'étage du site Péri (cinéma).

15 nouvelles « Toutounettes » pour une ville plus propre

Pour inciter les propriétaires de chiens à adopter les bons gestes, la Ville vient d'installer 15 nouvelles Toutounettes. Il s'agit de points de distribution de sachets pour déjections canines avec poubelles. Les points seront réapprovisionnés par la Ville.

Coût : 5 000 €

Rappelons que les déjections canines qui polluent les trottoirs et les espaces verts sont passibles d'une amende de 135 €.

Retrouvez-les :

Rue Alexandre Dumas	Rue Roger Salengro
Rue Jules Verne	(Cœur de Ville)
Espace vert rue du Gros saule	Place Lucien Demonchaux
Rue Pierre Catteau	Rue Victor Hugo
Rue Léon Gambetta	Parc du Chemin mitoyen
Rue Montesquieu	Rue Hoche (parc du Moulin)
Rue Jules Ferry	Rue des Platanes
Rue d'Estaimpuis	Rue Michel-Ange



Vous avez dit démocratie participative ?

La Ville met en place des outils pour renforcer sa démarche globale de participation citoyenne. Mais concrètement, de quoi s'agit-il ?

La démocratie participative, c'est offrir la possibilité aux citoyens de s'impliquer davantage dans la vie de la commune, et en particulier dans l'élaboration de décisions politiques. Cela suppose l'instauration d'un dialogue de qualité, reposant sur une information la plus précise et complète possible, pour permettre à chacun d'apporter des contributions constructives.

L'objectif? Améliorer les projets, et permettre qu'ils répondent au mieux aux attentes des habitants

Trois instances de participation citoyenne

Pionnier en matière de démocratie participative à Leers, le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** existe depuis 2003. Il rassemble une vingtaine d'élèves de CM1-CM2 des écoles leersoises, élus pour un mandat de 2 ans. Le CMJ se réunit régulièrement, et participe pleinement à l'impulsion et à la réalisation de projets, sur des sujets aussi divers que le sport et les loisirs, la solidarité, l'éco-citoyenneté ou la vie de l'école...

Depuis cette année, le CMJ a été rejoint par une nouvelle instance : les **Ambassadeurs des Jeunes (ADJ)**. Regroupés en commissions, les collégiens déterminent les sujets sur lesquels ils souhaitent travailler. En préparation : une journée de la Jeunesse prévue le 2 juillet prochain, mais aussi des projets comme la création d'un skate-park.



Enfin, la Ville a souhaité instaurer un **Conseil des seniors**, pour permettre aux personnes âgées de plus de soixante ans, à la retraite ou en activité professionnelle réduite, de s'investir dans la vie leersoise. Le Conseil des seniors a une mission de réflexion, de concertation, de consultation et de propositions sur tous les domaines touchant à la qualité de vie des Leersoises.

Si vous êtes intéressé(e), il est toujours possible d'envoyer votre candidature par courrier à M. le Maire.

Notre rubrique

C'est un rendez-vous régulier du Leers infos : la rubrique *De Vous à Nous* nous permet de vous consulter directement et de recueillir votre avis sur certaines actions que la mairie souhaite mettre en place. Les questions sont diffusées en même temps sur notre site Internet et la page Facebook.

Friterie ou food-truck? Dans le Leers infos n° 61, vous avez tranché, à plus de 76 %, pour l'installation d'un food-truck place Lucien Demonchaux. En période de COVID, il n'a pas été aisé de trouver des prestataires mais le food-truck *Au Briquet* stationne désormais chaque vendredi et dimanche soir en centre-ville.

Suite à votre vote dans le Leers infos n° 62, le nouvel espace du Cœur de Ville aménagé par la MEL qui englobe le parking, la gare de bus et l'aire de jeux sera baptisé *Esplanade Jules Deprat*.



L'esplanade sera inaugurée officiellement le mardi 5 juillet en présence du président de la MEL, Damien Castelain.

Dans le questionnaire *Leers durable* de votre magazine n° 63, vous nous avez fait part de l'importance d'avoir une ville propre et qui le reste. Afin de faire face au problème des déjections canines sur les trottoirs, la Ville a déployé des distributeurs de sachets dans plusieurs points stratégiques. N'hésitez pas à en parler autour de vous, et aux propriétaires de chiens (liste des emplacements p. 7).

Dans ce même numéro, vous étiez 75 % à être prêts à participer à des opérations « *Ville propre* ». Dès cet automne, un nouveau dispositif devrait permettre à celles et ceux qui le souhaitent de s'investir pour l'environnement et la propreté du cadre de vie.

À vos agendas! Lancement du dispositif citoyen « *Ville propre* » le vendredi 23 septembre à 19h, en mairie de Leers.

Un budget participatif dès l'automne

La Ville de Leers lancera cette année son premier budget participatif, un dispositif qui permet aux Leersois et Leersaises de proposer et co-construire des projets pour leur ville. La charte, élaborée par la Commission municipale à la citoyenneté a été validée au Conseil municipal du 2 juin, pour un lancement prévu début septembre.

Pour cette première édition, le Conseil municipal a choisi d'attribuer au budget participatif la somme de 10 000 €.



Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

- 1- Les habitants de 12 ans et plus auront la possibilité de déposer des projets, au format papier ou via le site Internet, présentant une idée d'aménagement qu'ils souhaiteraient que la Ville mette en place. Ces projets doivent répondre à l'intérêt général, permettre d'améliorer le cadre de vie et favoriser le bien vivre ensemble.
 - 2- À l'issue de la phase de dépôt de projets, toutes les propositions correspondant à ces critères seront analysées par les services de la Ville qui s'assureront de leur faisabilité technique et financière.
 - 3- Enfin, les projets retenus seront soumis au vote des Leersois qui désigneront ainsi les idées qu'ils préfèrent.
 - 4- Les projets qui auront recueilli le plus de suffrages seront ensuite réalisés par la Ville, dans la limite de l'enveloppe budgétaire définie.
- Toutes les informations pour participer et soumettre un projet seront disponibles en septembre sur le site internet ou à l'accueil de la mairie. En attendant, vous pouvez profiter de l'été pour faire germer vos idées !

Ouverture de l'espace de télétravail

de Vous à Nous

Cet espace avait fait l'objet d'une question participative dans le Leers infos n° 65, sa conception a été réalisée en recueillant les recommandations d'un comité d'utilisateurs volontaires. Les travaux sont à présent achevés, et il ouvrira dès la rentrée prochaine pour accueillir le public trois jours par semaine, de 8h 30 à 18h 30. L'inauguration aura lieu le 3 septembre à 11 h.



Concertation pour le Centre-ville

En 2024/2025, la rue des Patriotes et la place Demonchaux vont faire peau neuve.

Ces travaux de voirie, menés par la Métropole Européenne de Lille, doivent permettre de sécuriser la circulation en centre-ville en repensant la répartition de l'espace public entre les différents usagers (piétons, voitures, vélos...), mais aussi d'améliorer le cadre de vie pour mettre en valeur cet espace qui est le poumon commerçant de Leers.

L'enjeu est de créer une continuité entre le nouvel espace Cœur de Ville, autour de l'esplanade Jules Deprat, la rue des Patriotes, et le contour de l'église pour aboutir à une unité cohérente.

À cette occasion, Jean-Philippe Andriès, maire de Leers, a choisi d'ouvrir une large concertation qui donne la parole aux riverains, aux commerçants, mais également à tous les Leersois. Le contenu des aménagements n'est pas encore acté : le but de cette concertation préalable est donc de

recueillir les idées, les avis et les besoins des habitants, pour susciter la réflexion collective et esquisser des pistes de solutions, en tenant évidemment compte des contraintes (techniques, financières...) liées à ce type de chantier.

Une synthèse des idées qui auront émergé durant cette phase de consultation sera transmise à la MEL, qui examinera leur faisabilité. Les sujets abordés lors des échanges orienteront ainsi la conception finale du projet.



Une première réunion, et beaucoup de bonnes idées!



Claire Carnin, nouvelle chargée de mission développement durable et démocratie participative



Leers souhaite développer et consolider ses actions autour du développement durable. Dans cet objectif, la participation citoyenne constitue l'un des piliers de la démarche. Depuis le mois d'avril, Claire Carnin, 33 ans, nouvelle chargée de mission, s'occupe de l'accompagnement et du déploiement des outils nécessaires à la mise en œuvre d'actions liées à l'environnement et à la participation citoyenne.

Ils étaient une quarantaine de Leersois à avoir joué le jeu de l'échange constructif ce mercredi 8 juin lors de la première réunion de concertation. Après une présentation du projet par M. le Maire et les services de la Ville, les participants se sont organisés par groupes thématiques où ils ont pu débattre et exprimer leurs souhaits, leurs idées et leurs réflexions concernant ce futur chantier. Le travail de chaque groupe a fait l'objet d'une synthèse, qui a été présentée en conclusion de la réunion en présence des élus. Parmi les sujets mis en avant, on retrouve évidemment la question de la circulation, avec des enjeux



comme la sécurité, la place du vélo, ou le stationnement, mais aussi des réflexions sur le mobilier urbain, la verdure dans le

centre-ville, l'écologie, ou encore les commerces. Un groupe s'est interrogé, de manière plus large, sur le périmètre qu'il serait intéressant de prendre en compte dans la réflexion sur le centre-ville.

Beaucoup d'idées et de propositions concrètes ont émergé de ces échanges. Le rapport complet sur cette première réunion sera prochainement consultable en mairie et sur le site Internet de la Ville.

Vous souhaitez vous aussi participer aux échanges et rejoindre la réflexion collective ?

Deux autres réunions de concertation sont prévues pour poursuivre la réflexion :

- **Judi 7 juillet** de 18 h à 20 h 30
salle André Kerkhove
- **Samedi 22 octobre** de 10 h à 12 h 30
salle du Centre

Vous pouvez également déposer vos idées sur papier en mairie ou par mail à democratieparticipative@ville-leers.fr.

Bientôt un nouveau logo votre avis compte



Notre logo a 24 ans! La Ville souhaite le renouveler, dans une démarche de concertation. Elle a missionné l'agence *Konfiture* pour mettre en place des ateliers participatifs et construire, avec vous, la nouvelle identité visuelle de notre commune.

Chacun peut donner son avis sur ce qui représente Leers. Le questionnaire joint à ce Leers infos est une première phase de la consultation. Remplissez-le vite et retournez-le en mairie avant le lundi 15 août.

Chargée de mission développement durable (DD) et démocratie participative (DP), c'est un nouveau métier à Leers? *Le développement durable et la démocratie participative étaient déjà abordés sous diverses formes à Leers, mais la création de ce poste correspond à la volonté d'accentuer la démarche, en portant une vision d'ensemble de la question. C'est un rôle de démultiplicateur en quelque sorte.*

Quel est votre parcours?

J'ai fait des études littéraires centrées sur le théâtre et la traduction, et enseigné le français pendant plusieurs années en lycée. Les problématiques environnementales m'occupaient déjà beaucoup, et l'urgence climatique m'a amenée à m'investir auprès de différents collectifs et associations qui portent ces questions. Rejoindre la mairie de Leers pour continuer à porter ces enjeux de transition écologique a été pour moi une suite logique.

Quelle est votre définition de la démocratie participative? *La démocratie participative, c'est celle où les citoyens deviennent véritablement acteurs de la réflexion sur les projets et s'impliquent dans la prise de décision politique. Cela suppose évidemment de mettre l'échange et le débat au cœur de nos pratiques, et de donner aux citoyens les connaissances et les outils pour être en mesure d'intervenir de manière informée et constructive sur les sujets abordés.*

Concrètement, quelles sont vos missions? *Porter et faire avancer les différents projets liés aux thématiques qui m'ont été confiées : organiser des événements, faire le lien avec les organismes partenaires, donner de la visibilité aux actions. La première étape pour moi est d'établir un diagnostic de l'existant, pour ensuite déployer la politique de Développement durable et de Démocratie participative souhaitée par l'équipe municipale d'une manière qui soit vraiment cohérente et efficace.*

Comment allez-vous procéder pour les mener à bien? *Ces missions peuvent être colossales et écrasantes, et tout l'enjeu est justement de déployer une vraie transversalité avec l'ensemble des services de la mairie, qui sont déjà actifs et engagés sur ces questions!*

Votre action est-elle aussi interne à la mairie? *C'est quelque chose qui nous tient à cœur et qui impliquera que nous soyons le plus exigeant possible avec nous-mêmes.*

Quels projets sont déjà en cours? *Concertation sur le centre-ville, budget participatif, groupe de travail participatif pour l'ébauche d'un nouveau logo ville... beaucoup de choses sont en train de se mettre en place. Côté développement durable, les nouveaux chantiers seront surtout impulsés à l'automne, avec une rencontre dédiée au dispositif citoyen « ville propre » le 23 septembre. Mais d'autres dossiers sont aussi en préparation, avec des actions sur la mobilité, l'énergie, l'alimentation ou encore la réduction des déchets. À suivre donc.*

Challenge Energic : relevez des défis pour le climat!

Jusqu'au 2 octobre 2022, la MEL invite ses concitoyens à relever le **Challenge Environnemental inter-villes Energic** pour réduire concrètement leur bilan carbone, et permettre à chacun de s'impliquer à son échelle dans la transition écologique de sa ville.

Gratuit et ouvert à tous les habitants de la métropole lilloise, ce challenge se présente sous la forme d'un jeu pour le climat à relever sur l'application *Energic*. Au programme : un bilan carbone, des quiz, des missions individuelles et collec-

tives ainsi que des contenus permettant à chaque participant de progresser à son rythme sur l'ensemble des thématiques environnementales (biodiversité, énergie, déchets, etc.) et des astuces simples et concrètes à mettre en place pour réduire notre bilan carbone individuel.

Envie de participer et de porter les couleurs de la ville de Leers? Rien de plus simple!

1. Téléchargez l'application Energic sur votre smartphone ou scannez ce QRcode (le challenge est accessible aussi par ordinateur à l'adresse web.energic.io).



- 2. Renseignez le code communauté : MEL2022.
- 3. Rejoignez la « tribu » *Ville de Leers* Bon challenge et (surtout) bonnes actions pour la planète!

Challenge Environnemental inter-villes

Prêt-e à défendre les couleurs de ta ville en relevant des défis pour le climat ?

Rejoins le jeu en téléchargeant l'appli Energic!

Code Communauté : MEL

En mai, fais ce qu'il te plaît... mais surtout du vélo !

Challenge « Mai à vélo »



Monsieur le maire est venu encourager l'équipe pour sa sortie du 1^{er} mai et apporter aux participants le brin de muguet de circonstance.

Les beaux jours sont l'occasion de se remettre en selle : cette année, la Métropole Européenne de Lille (MEL) proposait à ses habitants de participer au challenge national « Mai à vélo ». L'objectif est simple : réaliser le plus de kilomètres possible pour faire gagner son équipe. Les trajets effectués sont recensés grâce à l'application spécialisée *Geovelo*, qui permet aussi aux cyclistes de planifier des itinéraires adaptés à la pratique du vélo.

Pour cette édition, l'équipe *Leers en selle* a parcouru 1396 km et a participé à une sortie organisée par le capitaine d'équipe, Jacques Laumailié. D'autres Leersois ont également pris part au challenge à titre personnel ou avec d'autres clubs. Bravo à tous les participants !

Apprendre à réparer son vélo avec Bicycl'up



Les participants ont appris les bases de la mécanique vélo grâce aux intervenants de l'association Bicycl'up.

Le 21 mai dernier, la Ville offrait à ses habitants la possibilité de participer à un atelier pour apprendre à réparer leur vélo. Un succès pour cette première qui a

affiché complet ! Guidés par les conseils experts de Simon et Yves de l'association *Bicycl'up*, et sous un soleil radieux, ce sont une douzaine de Leersois et Leersaises de tous âges qui ont pu examiner leur deux-roues sous toutes les coutures : réglage des vitesses, changement des patins de freins, entretien de la chaîne... De quoi passer l'été à vélo en toute sécurité !

Le Tour de France débarque chez vous !

Un rendez-vous à ne pas manquer pour les mordus de vélo : le **mercredi 6 juillet 2022**, le peloton s'élancera de la MEL à destination de Wallers-Arenberg en empruntant les mythiques pavés du Paris-Roubaix. Les coureurs traverseront 12 communes de la métropole : Hellemmes, Mons-en-Barœul, Marcq-en-Barœul, Wasquehal, Lille, Villeneuve d'Ascq, Croix, Roubaix, Hem, Forest-sur-Marque, Sainghin-en-Mélantois et Bouvines.

Le compostage, pourquoi pas vous ?

Depuis plusieurs années, la Ville de Leers soutient les foyers leersois dans leurs efforts pour réduire leurs déchets en proposant gratuitement des composteurs individuels, ceci afin de valoriser les déchets verts au jardin et les déchets de cuisine. Elle met également en place un suivi pour accompagner ceux qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure du compostage. Pour pouvoir en bénéficier, il faut impérativement :

- disposer d'un jardin d'au moins 100 m².

- être Leersois.
- ne pas avoir déjà bénéficié d'un composteur lors des campagnes de distribution antérieures.
- participer à la réunion d'information et d'échange sur le compostage qui se tiendra le **samedi 1^{er} octobre à 10h** en mairie.
- accepter de remplir un questionnaire de suivi sur quelques années pour évaluer la qualité de la démarche.

Envie de tenter l'expérience ? Pour vous inscrire, il suffit de renvoyer le coupon-réponse ci-dessous en mairie (au service Développement Durable) avant le 31 août ou par courriel à : contact@ville-leers.fr



Le nombre de composteurs mis à disposition étant limité, les premiers inscrits seront prioritaires.

Bulletin de réservation d'un composteur

Nom Prénom.....

Adresse.....

Tél. Courriel

- déclare avoir pris connaissance des conditions requises pour pouvoir bénéficier d'un composteur et certifie remplir toutes ces conditions.
- est intéressé(e) par la possibilité de recevoir un composteur de 400 litres à installer dans son jardin.

Semaine bleue 2022

La
Semaine
Bleue
À tout âge, ensemble !



Semaine Nationale
des retraités et
personnes âgées

du 3 au 9 octobre 2022

Chaque année en octobre, la « Semaine bleue » permet aux aînés leersois de bénéficier d'animations gratuites.

Voici le programme :

- **Mardi 4 octobre : Marche bleue** (dès 10h) et atelier socioesthétique pour prendre soin de soi.
- **Mercredi 5 octobre : Atelier cuisine intergénérationnel** avec le Conseil Municipal des Jeunes.
- **Jeudi 6 octobre : Dictée des anciens.**
- **Vendredi 7 octobre : Gymnastique douce** (de 9h à 10h) et « Café bleu » (de 14h à 16h) venez partager un moment convivial et vos idées.
- **Samedi 8 octobre : Jeux virtuels** (de 14h à 15h).
- **Dimanche 9 octobre : Spectacle humoristique « Vice versa »** (à 16h).
- **Entre le 3 et le 31 octobre : Séance de cinéma au choix** à l'Amical-Ciné.

Inscription obligatoire

Pour chaque activité, l'inscription est obligatoire auprès du CCAS en appelant le 03 20 200 605 jusqu'au 15 septembre 2022, sauf pour l'inscription au spectacle du dimanche et pour la place de cinéma qui auront lieu les 21 et 23 septembre (cf. agenda page 20).

Opération Tranquillité Seniors

Le 2 juin, les aînés de la commune avaient la possibilité de participer à une réunion de sensibilisation sur les réflexes et conduites à tenir pour assurer sa propre sécurité au quotidien.

Une trentaine de personnes âgées y a assisté. C'est vrai que celles-ci sont trop souvent les victimes de certains délinquants. L'isolement est un facteur d'insécurité. Pendant près de deux heures, trois policiers leur ont rappelé les gestes simples permettant de se prémunir contre les actes malveillants.

Marco Gricini et Bernard Cocqet, majors de la police nationale, et Jessica Roussette, de la police municipale, ont donné une série de conseils précieux illustrés par des cas concrets, des vidéos.

Dans tous les cas, si vous repérez des situations inhabituelles, la police est votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à composer le 03 20 66 58 22 pour joindre la Police Municipale Intercommunale...

Autres numéros utiles en cas d'urgence :

- **Police nationale :**
Tél. : 03 20 81 35 35 ou le 17.
- **SAMU : 15**
- **Pompiers : 18**



Défibrillateurs : sauver une vie est à la portée de tous !

Chacun d'entre nous peut être confronté, à n'importe quel moment et n'importe où, à un arrêt cardiaque. L'arrêt cardiaque n'est pas toujours fatal. Le cœur peut repartir s'il est pris en charge à temps. L'intervention dans les toutes premières minutes est donc déterminante pour la survie de la victime.

Le défibrillateur est un appareil qui permet d'intervenir rapidement sur une personne subissant un arrêt cardiaque. Son principe est simple : il envoie un choc électrique au cœur pour lui redonner un rythme régulier en attendant l'arrivée des secours. Son utilisation constitue, avec l'appel aux secours et la réanimation cardiopulmonaire, l'un des trois gestes qui permettent de sauver une vie.

Chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes de mort subite en France, soit environ 130 décès par

jour. Cette situation est d'autant plus préoccupante quand on sait qu'un quart de ces décès pourrait être évité par une intervention rapide et l'utilisation généralisée de défibrillateurs cardiaques.

Appeler, masser, défibriller sont les 3 gestes qui peuvent sauver

En présence d'une personne en état de malaise cardiaque (qui ne respire pas et est inconsciente) :

1 - Appeler le 15 pendant que quelqu'un protège le malade.

2 - Procéder à un massage cardiaque en attendant le défibrillateur et l'arrivée des secours.

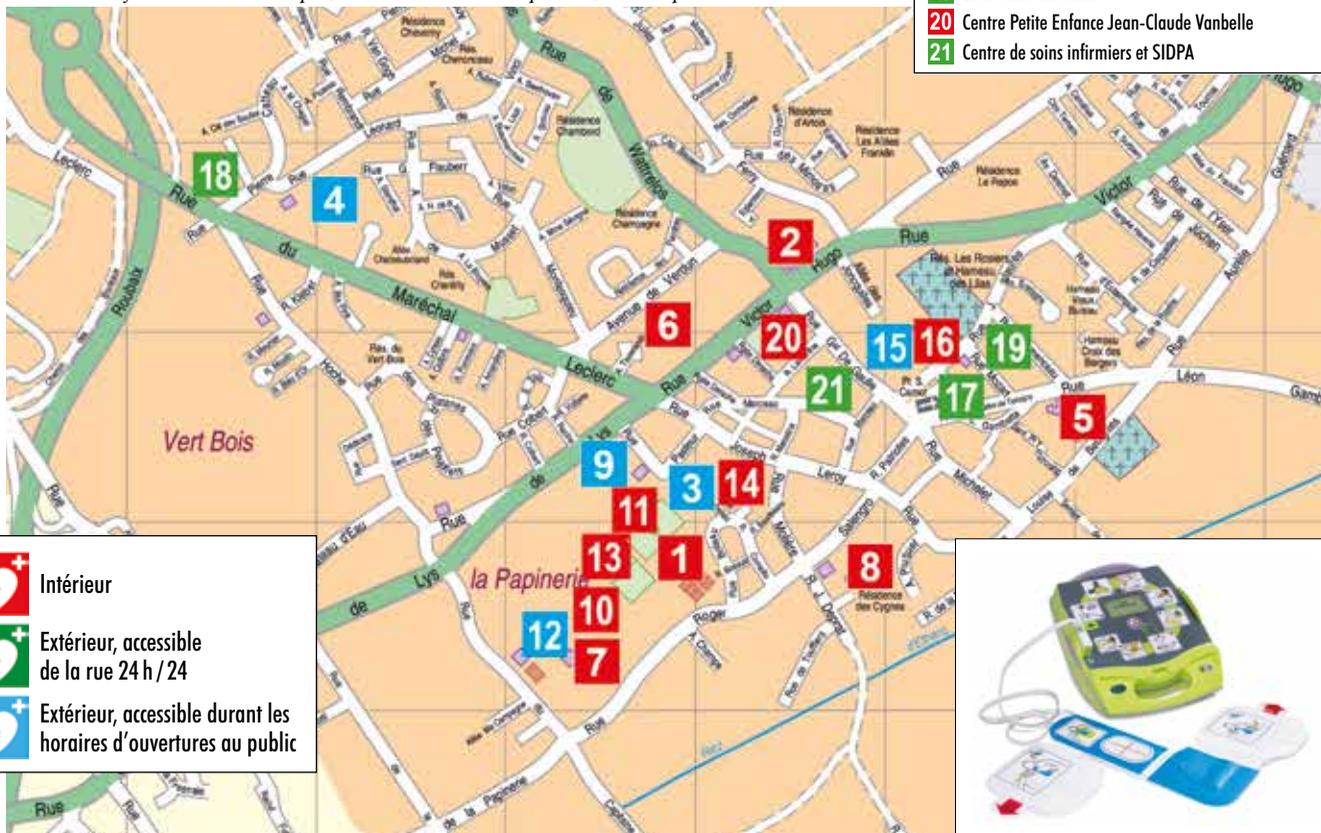
3 - En possession du défibrillateur : ouvrir la chemise, raser le torse si nécessaire (à l'aide du rasoir à disposition avec l'appareil), placer les électrodes, suivre les instructions vocales.

Dans le cadre de ses actions de prévention santé, la Ville de Leers s'est équipée de 21 défibrillateurs répartis dans les équipements municipaux, administratifs, sportifs, culturels ou dans les rues, accessibles 24 h sur 24.

LOCALISATION DES DÉFIBRILLATEURS

- 1** Salle de sports Boileau
- 2** Salle des fêtes André Kerkhove
- 3** Salles : polyvalente Louis Pasteur et Tir à l'arc
- 4** Groupe scolaire Léonard de Vinci et salle polyvalente
- 5** Résidence autonomie *Les quatre vents*
- 6** Salle de sports Motte-Bossut
- 7** Salle de sports Alphonse Daudet
- 8** Résidence des Cygnes
- 9** Hôtel de Ville (entrée)
- 10** Salle de gymnastique Jean-Claude Cauterman
- 11** Tribune vestiaires du LOS Football
- 12** Boulodrome Jean de Coninck et Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif
- 13** Salle de tennis Boileau
- 14** Amical-Ciné
- 15** Salle municipale du centre et école Blin - Péri
- 16** Cercle Saint-Louis
- 17** Église Saint-Vaast
- 18** Tendance & Fraicheur
- 19** École Alice Cotteaux
- 20** Centre Petite Enfance Jean-Claude Vanbelle
- 21** Centre de soins infirmiers et SIDPA

Localisez les défibrillateurs automatiques, accessibles et utilisables par tous, installés par la Ville de Leers.



Intérieur



Extérieur, accessible de la rue 24 h / 24



Extérieur, accessible durant les horaires d'ouvertures au public



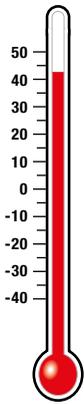
Plan Canicule 2022

Pendant la période d'été, une attention particulière sera apportée aux personnes les plus fragiles vivant à leur domicile. En cas de canicule, la Ville de Leers met en place un système de veille auprès des personnes inscrites au **registre des personnes vulnérables**.

En période caniculaire, vous serez appelé, en toute confidentialité, par des agents de la Ville qui se chargeront de vous prodiguer des conseils élémentaires. En cas de non réponse, les personnes à contacter en cas d'urgence ou les intervenants à domicile seront prévenus pour s'assurer que tout va bien.

Rappel des mesures à prendre pour prévenir les risques liés à la chaleur

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Évitez les efforts physiques
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- Consultez régulièrement le site de vigilance de Météo-France pour vous informer ou appelez le numéro national 0800 06 66 66 pour toute demande d'informations.



Un espace Livre pour les seniors

Depuis le 24 juin, le point rencontre *Service aux seniors* a réouvert ses portes. Tous les vendredis de 14h à 16h : un créneau qui permet aux personnes âgées de se retrouver dans un espace dédié à la lecture, d'emprunter un livre, de le lire, de le partager, à l'image des « boîtes à livres ».



Point rencontre Service aux seniors
62/3, rue Victor Hugo

Registre des personnes vulnérables

Pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence, le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable. C'est pourquoi, le CCAS de la Ville cherche à répertorier l'ensemble des personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées. Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Il est utilisé pour aider les personnes vulnérables en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations...) mais aussi tout le reste de l'année, le CCAS contactant régulièrement les personnes isolées pour s'assurer de leur bien-être.

Comment s'inscrire sur ce registre ?

L'inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire. Si vous êtes une personne âgée, handicapée ou isolée, ou connaissez une personne dans cette situation, un proche... **contactez le CCAS**.

Tél. : 03 20 200 605 - Mail : CCAS@ccas-leers.fr

Don du sang

83 donateurs - dont 3 nouveaux - se sont mobilisés pour participer à la collecte du 23 mai dernier organisée par l'Établissement Français du Sang (EFS) et promue par le Don de Sang bénévole de Leers.

Lors de cette collecte, une rose a été offerte à toutes les donneuses à l'occasion de la fête des Mères et deux cartes cadeaux de 20 €, offertes par les commerçants leersois, ont été remises aux gagnants d'une tombola gratuite.

L'association leersoise remercie tous les donateurs. En ce moment, les réserves baissent rapidement. Les produits sanguins ayant une durée de vie limitée (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges), la **mobilisation de tous est souhaitée au quotidien et dans la durée**.

PROCHAINE COLLECTE

Samedi 30 juillet de 14 h à 19 h
Salle polyvalente Pasteur

Ça bouge dans le quartier du Buisson

Après l'ouverture du restaurant Tendance & Fraicheur il y a trois ans, le bâtiment occupé par l'ancien Café du Buisson jusqu'en 2018 permet aujourd'hui d'accueillir deux nouveaux commerces.

L'institut Meilyana

Elle exerçait son activité depuis 2013 rue de Lys. En avril dernier, Nadia Hamdi a transféré son institut de beauté dans les locaux laissés vacants par l'ancien débit de boissons. L'espace a été totalement rénové et offre à la clientèle une surface de 100 m², propice à la détente et au bien-être.

Épuré et moderne, le cadre est idéal pour se relaxer pendant les soins. Soins du corps et du visage, maquillage, épilations, beauté des mains et des pieds, soins anti-âge et amincissants... Nadia dispose désormais de 4 cabines dont trois à l'étage et d'une équipe renforcée pour faire face à une demande qui s'est très vite accrue. « *Nous sommes situés à un carrefour très passant, le stationnement est plus facile... j'ai dû très vite embaucher deux personnes et une autre arrivera en août* » explique-t-elle. À terme, des travaux d'agrandissement du salon seront réalisés côté parking.

Découvrez l'ensemble des prestations sur www.institut-meilyana.com, qui vous permet aussi d'effectuer vos réservations.

Meilyana Institut
108, rue du Maréchal Leclerc
Tél. : 06 29 97 66 32
nadia@institut-meilyana.fr
f Meilyana Institut



La Boutique du Buisson

Leersoise depuis une dizaine d'années, à 48 ans, Christelle Esprit a créé sa micro-entreprise de décoration *La Boutique du Buisson*, dans l'une des deux cellules commerciales attenantes à l'institut de beauté.

« *La déco a toujours été une passion* » explique la jeune femme qui, tout en poursuivant son activité en Ressources Humaines, a décidé de se lancer. Pour l'instant, elle adapte ses horaires de travail pour offrir à ses clients des créneaux d'ouverture intéressants, quatre jours par semaine. Dans un bel espace flambant neuf, Christelle vous propose des petits objets de déco tels que juju hat, lampes en céramique, vide-poches, coussins, sculptures... avec la possibilité de personnaliser certaines pièces. La boutique foisonne d'idées cadeaux et de créations



originales qu'on ne trouve pas partout. « *Je sillonne tous les marchés de créateurs des envies* » poursuit-elle « *et je compte bien en faire profiter les clients en organisant régulièrement des rencontres avec des artistes créateurs et artisans locaux, régionaux et même nationaux pour valoriser leur savoir-faire* ».

En fonction des périodes de l'année, Christelle proposera des thèmes comme les cadeaux pour la maîtresse, voilà l'été... la possibilité d'offrir des cartes-cadeaux et de bénéficier d'une carte de fidélité. Avis à tous les amateurs... de déco!

La Boutique du Buisson
47 bis, rue Pierre Catteau
Tél. : 06 74 18 12 96
Site et page Facebook en construction
Ouvert mercredi, jeudi et vendredi de 16h à 19h. Le samedi de 10h à 18h

GÉO-CARTO, votre expert en données cartographiques



En terme de prestations, GÉO-CARTO, accompagné si nécessaire de ses partenaires spécialistes, est en mesure de proposer :

- Des cartographies informatisées de précision de l'occupation du sol (photo-interprétation d'images satellitaires, aériennes, droniques, campagnes de terrain...)
- La formation des acteurs de l'aménagement du territoire aux techniques de la cartographie (relevés de terrain, formation à l'utilisation de logiciels de cartographie, analyses statistiques des données, élaboration de cartes communicantes...)
- L'analyse visuelle intégrée des arbres du domaine public ou privé en vue d'estimer leur faiblesse et leur dangerosité
- Des inventaires naturalistes (botaniques, faunistiques, environnementaux...)

Diplômé d'un DEA de Géographie et riche d'une expérience de 23 ans en tant que Chef de projets - Cartographe en bureau d'études, Lionel Méquignon a créé fin 2021 sa société : GÉO-CARTO.

Au cours de son parcours professionnel, Lionel a travaillé principalement avec des entités territoriales, nationales et internationales.

Son objectif aujourd'hui est d'épauler les collectivités plus locales vers une

connaissance de haute précision de leur territoire. Grâce à ces données cartographiques (plans géographiques avec différentes couleurs et différentes thématiques, accompagnés d'explications, d'images, de relevés de terrain, de statistiques), ses clients disposent d'une réelle expertise de leur territoire, de la faune et de la flore. C'est un outil important pour gérer au mieux toutes les questions d'urbanisme.



Contact : Lionel Méquignon
geo.carto.contact@gmail.com
 Tél. : 06 03 25 26 52

Les vacances de vos commerçants cet été*

Au panier garni	Jérôme Bourgeois	La Chocoline	Au Lilas Blanc	L'Emporté	Pharmacies Boulanger Dolicque Piot	La ferme de Dal	Hair'Bo	Leers Immobilier
Fermé du 8 au 28 août inclus	Fermé du 7 au 22 août inclus	Fermé du 7 juillet au 3 août inclus	Fermé du 19 juillet au 17 août inclus	Fermé du 8 au 22 août inclus	Ouvert en Juillet - Août			

* Commerçants ayant répondu à notre sollicitation courant mai.

Une nouvelle discipline sportive à Leers

À partir de la rentrée de septembre, une nouvelle association, un club d'escrime proposera ses cours à Leers. Le professeur - ou maître d'armes - du club, Damien Kraj, est diplômé d'État 1^{er} niveau et a un CV de classe mondiale dans la discipline.

Trois armes sont enseignées en escrime : l'épée, le sabre et le fleuret. Damien initiera ses élèves aux trois disciplines mais, en tant qu'expert en sabre, il l'enseignera en priorité.

Côté matériel (tenue, masque, arme), il sera prêté la première année d'inscription. La cotisation s'élèvera à 130 euros (frais de licence compris).

Il proposera des cours pour les jeunes de 7 à 10 ans, à la salle Alphonse Daudet, le samedi matin de 9 h à 11 h :

■ 9h-10h : enfants nés en 2015-2014

■ 10h-11h : enfants nés en 2013-2012

Si la structure se développe correctement, l'objectif est ensuite d'ouvrir les cours aux catégories supérieures.



Si votre enfant est intéressé par cette nouvelle discipline, n'hésitez pas à prendre contact avec Damien ou directement pour qu'il puisse bénéficier d'une séance gratuite d'essai avant de s'engager pour l'année.

Contact : Damien Kraj
Tél. : 06 18 12 41 80
kraj_damien@hotmail.com

Le LOS Volleyball sur le podium !



Le LOS Volleyball a fini 3^e de la coupe de France *Compét'lib* (loisir) dont les phases finales ont eu lieu à La Chapelle d'Armentières les 28 et 29 mai.

Le samedi matin, les Leersois étaient dans la poule de La Roche-sur-Yon, Orléans, et des tenants du titre lyonnais. Après 2 victoires plutôt faciles contre Orléans et La Roche-sur-Yon, ils se sont inclinés contre Lyon, mais avec les honneurs. L'après-midi, grâce à leur 2^e place, ils ont été qualifiés pour les 1/4 de finale face à Saint-Privat-des-Vieux (commune d'Alès) et ont gagné. Le dimanche, lors de la demi-finale contre Nantes, nos Leersois ont malheureusement perdu le match ainsi que 2 joueurs blessés. Ils ont remporté la « petite finale » le dimanche après-midi pour la 3^e place contre Lille SJ, et ce malgré une blessure du capitaine de l'équipe. Pour cette première participation, ils ont su trouver les ressources pour décrocher la médaille de bronze. Bravo à tous !

Tournoi de Pentecôte du LOS Football

Après deux années perturbées par le Covid-19, le grand rendez-vous de l'année du LOS Football a enfin pu se tenir. Un tournoi néanmoins un peu différent cette année. Par précaution, il n'était pas international comme à son habitude mais régional avec quelques équipes parisiennes et belges.

Le samedi 4 juin, un maxi-plateau a réuni les jeunes footballeurs de 6 à 9 ans sur les terrains.

Le dimanche, les U10 (-10 ans) et U11 (-11 ans) ont chacun eu leur tournoi, avant les tournois des U12 (-12 ans) et U13 (-13 ans) du lundi de Pentecôte.

Bravo aux enfants pour ce beau moment de sport et merci à tous les bénévoles du club pour cette belle organisation... même sous la pluie !



L'Association des familles a 75 ans

Malgré ses trois quarts de siècle, l'association des Familles de Leers est toujours active et propose aide et services de proximité à l'ensemble de ses adhérents tout en les représentant auprès des structures locales ou nationales.

Pour qui ?

L'association est ouverte à toutes les familles sans distinction : couple jeune ou moins jeune sans enfant, famille avec un ou plusieurs enfants, famille monoparentale, parents qui n'ont plus d'enfant à charge, grands-parents...

Comment ?

En vous informant, vous rassemblant et en vous proposant des services et activités à des tarifs abordables.

L'Association des famille est aussi un interlocuteur dans différentes instances officielles. Elle est notamment membre du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Les actions de l'association

- Assemblée générale ouverte à tous les adhérents, suivie d'un repas.

- Deux bourses aux vêtements complétées par une bourse déco en début d'année et une bourse matériel de sport en septembre.

- Bourse aux jouets en novembre.

- Remise de médailles aux familles avec la municipalité.

- Une sortie « fête de la Famille » dans un parc d'attractions, organisée par l'UDAF à prix réduit et une sortie plutôt culturelle en septembre (exemples : château de Pierrefonds, Familistère, Bruxelles, Saint-Omer, Londres, etc).

Actuellement, l'association réfléchit à la mise en place de projets plus locaux pour réunir les familles et reste à l'écoute de toutes propositions. Si vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter l'association et à y adhérer.

Coût annuel : 13 €.

Permanence : le 1^{er} lundi de chaque mois de 20h à 22h au point rencontre *SerVICES aux seniors*, 62/3 rue Victor Hugo

Contact : Betty Tavernier
36, Résidence Flandre
Tél. : 03 20 83 17 66 / 06 71 03 52 52
dbtavernier@free.fr

Pour se faire entendre des pouvoirs publics au niveau local et national, l'Association des familles de Leers est adhérente à Familles de France par l'intermédiaire de la Fédération Départementale du Nord. Elle fait partie de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) qui agit auprès des élus et des différents organismes locaux, et du Conseil d'administration du CCAS.



Les adhérents de l'Association des familles lors d'une sortie dans le marais audomarois.

Mardi 12 juillet ▶ De 14h à 17h
Bus de l'accès au droit

Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques, gratuites et sans rendez-vous, du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

Mercredi 13 juillet ▶ 23h
FÊTE NATIONALE
Feu d'artifice



Le feu d'artifice est l'une des principales animations de la fête nationale. Rendez-vous au stade pour admirer le spectacle !

Complexe sportif, rue Pasteur

Jeudi 14 juillet ▶ Dès 6h
Tir au canon
et réveil en fanfare

Le réveil se fait dès 6h du matin à l'église. L'Harmonie municipale tire un 1^{er} coup de canon avec son obusier tricolore avant de jouer un morceau de musique. La vingtaine de musiciens sillonne ensuite la ville jusqu'à environ 8h30 et le dernier tir a lieu au cercle Saint-Louis.

En ville

Samedi 30 juillet ▶ 8h à 13h
Collecte du sang

Organisée par l'association *Don de sang* bénévole de Leers.
Salle Pasteur



Du côté du canal, la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature vous propose un programme d'animations riche et diversifié afin de découvrir la biodiversité leersoise et les espaces de nature à préserver. Sous forme de balades familiales, ces animations seront encadrées par un guide nature qui partagera ses connaissances de la faune et de la flore locale.

Samedi 6 août ▶ 10h
Animation
Larves, exuvies et tandem

Samedi 13 août ▶ 21h 30
Sortie nocturne
Ce soir, c'est pote chevêche!

Mercredi 17 août ▶ 22h
Sortie nocturne
Le monde des vers luisants

Animations gratuites
Départ depuis La Guinguette, rue de Wattrelos - Durée : 2 h



Renseignements au 03 20 99 00 22

Inscriptions Cinéma
& Spectacle des Aînés

Salle polyvalente Pasteur
 Complexe sportif, rue Pasteur
Mercredi 21 septembre
de 9h à 12h et de 14h à 17h



Salle Jacques Lameyse
 Hameau des Lilas, 62/3 rue Victor Hugo
Vendredi 23 septembre *de 9h à 12h*

Salle Paul Herteler
 Rue Alexandre Dumas
Vendredi 23 septembre *de 14h 30 à 17h*

Dans le cadre de la semaine bleue, la Ville de Leers offre aux aînés leersois* une séance de cinéma à l'Amical-Ciné (séance au choix entre le 3 et le 31 octobre 2022) et une place pour le spectacle humoristique *Vice Versa* du dimanche 9 octobre.

Pensez à vous munir de votre carte d'identité (ou du livret de famille) et d'un justificatif de domicile récent.

* *Gratuit pour les Leersois de 68 ans et plus le jour des inscriptions. Séance de cinéma et Spectacle payants pour les conjoints de moins de 68 ans ou les non-Leersois.*

Inscription Colis
& Banquet de Noël



Salle Jacques Lameyse
 Hameau des Lilas, 62/3 rue Victor Hugo
Jeudi 29 septembre *de 9h à 12h*
Vendredi 21 octobre *de 9h à 12h*

Salle Paul Herteler
 Rue Alexandre Dumas
Vendredi 30 septembre *de 9h à 12h*
Jeudi 20 octobre *de 9h à 12h*

Salle polyvalente Pasteur
 Complexe sportif, rue Pasteur
Mercredi 5, vendredi 7,
mercredi 12 et vendredi 14 Octobre
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le banquet est prévu le samedi 17 décembre à 13h, à la salle André Kerkhove. Il est réservé aux Leersois de 68 ans et plus, le jour du banquet (repas payant pour les conjoints de moins de 68 ans : 22 €)

Dimanche 4 septembre ▶ De 10h à 18h
Forum des associations



Animations et démonstrations sur place - Salle Daudet

Du sport à la culture, des services à la personne ou de l'emploi aux loisirs, il existe une grande diversité de structures associatives à Leers.

Venez les découvrir et échanger avec les exposants présents, et peut-être adhérer à l'une d'entre elles !

Mardi 13 septembre ▶ De 14h à 17h
Bus de l'accès au droit



Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques, gratuites et sans rendez-vous, du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

Du Vendredi 16 au Dimanche 18 septembre
35^{es} fêtes de l'Amitié franco-belge



Braderie, animations et tournois animent chaque année Leers et l'entité voisine d'Estaimpuis le temps d'un week-end en septembre.

Programme complet disponible en mairie début septembre



À la recherche du nouveau jeune talent



Lors des fêtes de l'Amitié franco-belge, Leers et Estaimpuis organisent une scène ouverte aux jeunes talents, le vendredi 16 septembre 2022 à 19h30 sous le chapiteau, sur les berges du canal à Leers-Nord.

Si vous êtes âgés de 6 à 30 ans et que vous souhaitez montrer votre incroyable talent en public, ce concours est fait pour vous ! Musique, danse, théâtre, chant, magie, cirque... 14 candidats seront retenus pour participer à l'événement : 7 côté français et 7 côté belge. Chacun d'entre eux aura 10 minutes maximum pour convaincre. En fin de soirée, le meilleur talent élu par le public se verra remettre une tablette numérique et tous recevront une carte-cadeau.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le service Animation de la mairie de Leers avant le jeudi 8 septembre.



PUCES DU JUMELAGE
Samedi 17 septembre
8 h - 17 h
Inscriptions en mairie

Pour les riverains :

MERCREDI 31 AOÛT de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Pour le public :

JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

SAMEDI 3 SEPTEMBRE de 8h à 12h

Vous souhaitez recevoir les dernières actualités de la Ville sur votre adresse mail ?

Abonnez-vous à la newsletter!

Pour cela, rendez-vous sur le site Internet de la Ville et cliquez sur « **S'abonner à la newsletter** » en bas de page.



GLAM

Quel beau début d'été... :

- L'ouverture de nouveaux commerçants complémentaires à l'offre déjà présente et ce n'est pas fini!

- Belle, plutôt très belle manifestation UTOPIA, quel boulot pour les associations et les équipes municipales mais quel succès et que de petits bonheurs partagés, de la « vraie » convivialité dont nous manquons depuis trop longtemps!

- Les PLU 3 et PLH 3 (Plans Locaux d'Urbanisme et d'Habitat) et le PDM (Plan De Mobilité) qui sont en cours d'élaboration et qui nous permettront d'afficher le LEERS des années futures en matière d'habitat, d'infrastructures publiques, de mobilité et d'enjeux économiques.

- Plein régime pour nos prochains centres aérés qui vont retrouver leur jauge d'avant Covid, soit environ 1 000 enfants accueillis sur juillet et août!

- La démocratie participative qui prend place de plus en plus sur notre commune, au travers notamment des concertations en cours pour le centre-ville. Enfin un sujet, non polémique, pour lequel : « l'intérêt général dépasse la somme des intérêts particuliers ... les sujets structurants abordés sous l'angle de la concertation préalable » comme l'écrivait dans son dernier édito M. Johnston.

- Un dernier point de satisfaction, le maintien en l'état, de l'amplitude horaire de la Poste qui, pour être très clair, ne doit rien aux « interventions » d'un groupe politique, ni encore moins à une pétition de 4 500 signatures comportant, en fait, moins de 50 signataires leersois!

Mais à un long travail d'échanges et de négociations, pied-à-pied, entrepris depuis plusieurs mois!

Belle période estivale à toutes et tous!

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr
www.glamleers.com

VIVRE À LEERS

UTOPIA ou DYSTOPIA ?

Lors du dernier Conseil municipal, M. le Maire était ravi d'apprendre un nouveau mot de notre part : dystopie.

La dystopie? C'est l'utopie qui tourne au cauchemar!

Sans conteste, nous félicitons les nombreuses associations leerssoises qui ont participé aux festivités UTOPIA sous la coupe de Lille3000. En dehors des approximations logistiques (partie gérée par la commune), nous pouvons parler de réussite.

Mais avec du recul, que penser de festivités vantant les 4 éléments, la nature, l'écologie sur un terrain voué à... l'artificialisation massive?

Oui, nous vous parlons des 70 logements locatifs sociaux qui vont surgir en lieu et place du champ situé entre la Guinguette et les jardins partagés, à quelques mètres des berges.

Pour le quartier chemin des Chasses, c'est déjà une dystopie (inondation, pompes de relevage, etc.) ajouter un quartier supplémentaire est une ineptie. Rassurez-vous, M. le Maire fait confiance au promoteur! Nous sommes dubitatifs concernant les solutions proposées pour mettre ces bâtiments entièrement au sec tout en préservant l'environnement naturel.

Autre sujet, nous sommes ravis d'apprendre le maintien des horaires actuels du bureau de poste. La mobilisation des agents du bureau, des syndicats, de la presse et des signataires de la pétition (4000!) organisée par Vivre à Leers a porté ses fruits. Oui, sans notre mobilisation pour interpeller le maire et la députée, la Poste avait les coudées franches. Et pour preuve, le maire se félicitait d'annoncer fièrement un relais postal privé. Pour celui qui se doit d'être LE défenseur du service public, nous avons vu mieux!

Nous restons vigilants et ne sommes pas utopistes : il y a les législatives dans quelques jours.

Toute l'équipe Vivre à Leers reste à votre écoute et vous souhaite un bel été.

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealleers.fr
<https://www.vivrealleers.fr/>

VITALISER LEERS

À l'heure de la parution de ce numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

Mathieu JOHNSTON
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr
www.vitaliserleers.fr

Naissances, mariages et décès

Avril 2022

Ils ont souri à la vie

Emmy Tartare, le mardi 12
Oscar Lecomte, le dimanche 24

Ils se sont unis

Quentin Happe et Cécilia Celia, le samedi 23
Ludovic Taverner et Ludivine Fronval, le samedi 23
Laurent Carette et Lucie Thibaut, le samedi 30

Ils nous ont quittés

Eugène Verslype, le vendredi 8
Bruno Liékens, le jeudi 14
Maurice Descamps, le samedi 16
Hélène Talarczyk, le dimanche 17
Kaddour Ben Aïssa, le lundi 18
Andrée Lebrun, le mercredi 20
Arnaud Bourgois, le mercredi 20
Jeanine Vandepoorter veuve Leclercq, le jeudi 21
Iolanda Galesse veuve Chiacchia, le samedi 23
Antoinette Carette épouse Despatures, le mercredi 27
Bruno Elias, le vendredi 29

Mai 2022

Ils ont souri à la vie

Jonah Skrzypczak, le mardi 3
Viktor Gress, le mardi 3
Emy Seys, le samedi 14
Léon Devos, le dimanche 15
Iris Sillard, le mercredi 18
Neo Gonçalves Tarrío Da Cruz, le mercredi 18
Andréa Riga, le mercredi 25
Taho Lecoutre-Lemzerri, le samedi 28
Emy et Léna Delreux, le mardi 31

Ils se sont unis

Charly Godelle et Cassandra Carette, le vendredi 6
Ange Houinsou et Sonia Semghouni, le samedi 21
Nicolas Lefebvre et Juliette Deblieck, le samedi 28

Mai 2022

Ils se sont unis

Jimmy Lejeune et Tiphaine Detroy, le samedi 28

Ils nous ont quittés

Marguerite Viane épouse Torchet, le samedi 7
Marthe Florin veuve Petit, le dimanche 8
Henri Duthoit, le mardi 17
Georges Druet, le lundi 23

Jun 2022

Ils se sont unis

Antoine Herminet et Sandrine Slupek, le samedi 4
Dominique Goens et Marie Procureur, le samedi 4
Yacine Ressad et Cylia Ouzriat, le samedi 4
Scoty Arlon et Kenza Halitim, le vendredi 17

Ils nous ont quittés

Élisabeth Janssens veuve Maes, le mercredi 1^{er}
Philippe Watel, le jeudi 2
René Murmilo, le dimanche 12
René Ruckebusch, le mardi 14
Mauricette De Grande épouse Mysiak, le mercredi 15

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Brûlage à l'air libre

Cette situation porte atteinte à la salubrité publique et constitue une infraction à l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental qui stipule que « Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit ». Il s'agit des déchets ménagers, des déchets provenant des collectivités, et des déchets de jardin.



Nuisances sonores, soyez vigilants

Le bruit est une des nuisances de voisinage les plus courantes : aboiements, bricolage, tondeuses, musique, etc. Ces bruits peuvent être sanctionnés quand ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité. Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués, selon arrêté municipal, que les jours ouvrables de 9h à 20h, les dimanches et jours fériés de 9h à 11h30 et de 15h à 20h.

Cet été avant de partir, pensez à l'opération Tranquillité vacances

Ce service gratuit, assuré par la police municipale, permet à toute personne s'absentant pour une certaine durée de bénéficier d'une surveillance de son domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. Pour bénéficier de l'opération Tranquillité vacances, nous vous invitons à venir remplir le document disponible en mairie ou sur le site municipal, avant de le remettre soit directement au commissariat de la police municipale de Hem ou au service Affaires générales de la Ville qui transmettra.

Pour le télécharger, rendez-vous sur : <https://www.ville-leers.fr/tranquillite-publique>

Quêtes autorisées sur la voie publique

Voici la liste des quêtes autorisées de juillet à septembre 2022 :

- Samedi 2 juillet : AIDES
- Mercredi 13 et jeudi 14 juillet : Œuvre Nationale du Bleu et de France
- Mercredi 13 et jeudi 14 juillet : Fondation Maréchal de Lattre
- Du samedi 17 au dimanche 25 septembre : France Alzheimer

CONTACT
Police municipale
intercommunale

42, rue du G^{al} Leclerc
59510 HEM

Tél. : 03 20 66 58 22



VILLE PROPRE, TOUS RESPONSABLES



Végétation non taillée

1500 € d'amende

Dépôts sauvages

135 € d'amende*
pouvant aller jusqu'à 750 €

Trottoir non sécurisé
et encombré

Responsabilité des riverains

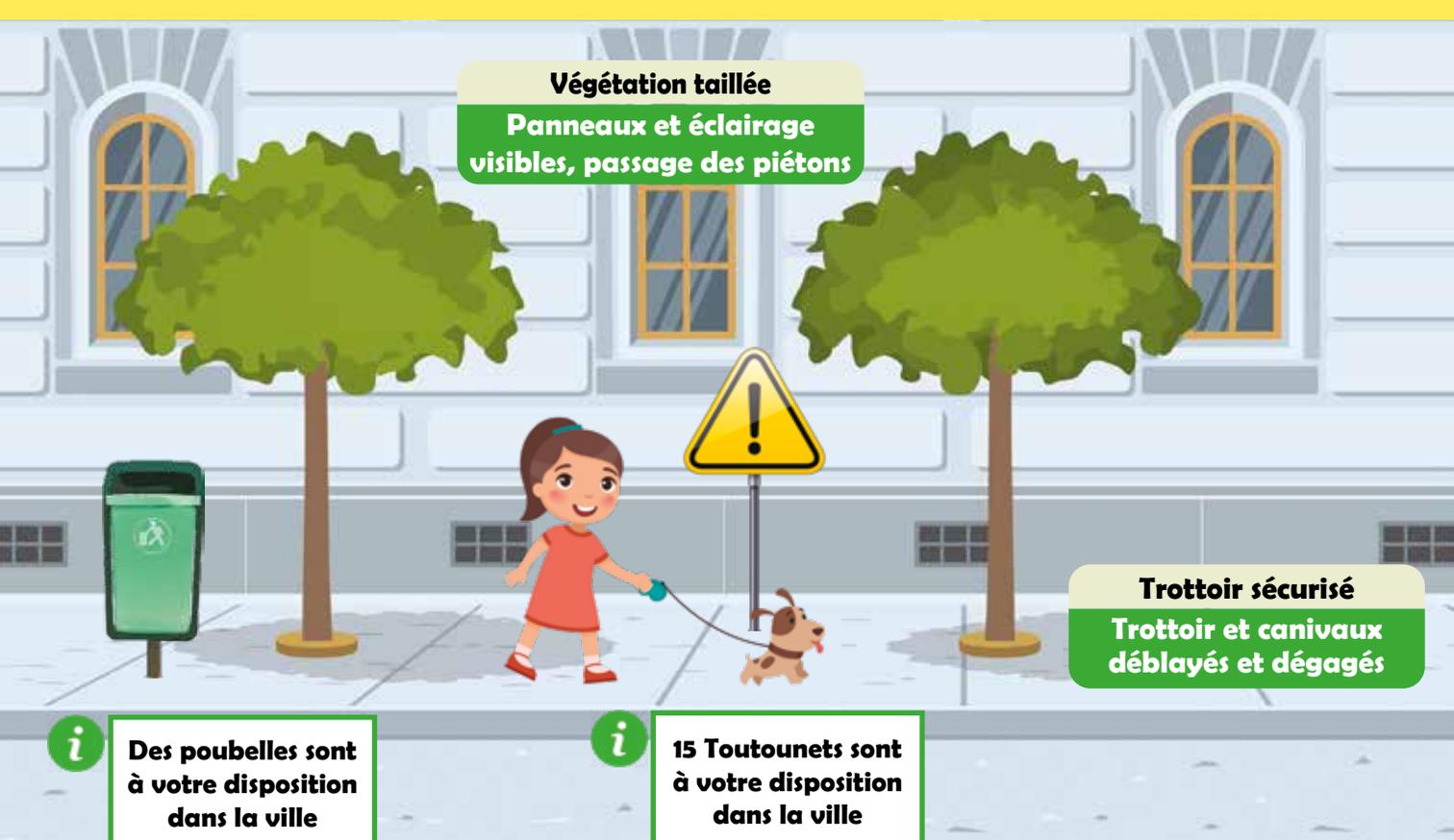
Poubelles non rentrées

35 € d'amende*
pouvant aller jusqu'à 150 €

Déjections canines

135 € d'amende*
pouvant aller jusqu'à 750 €

À vous de choisir...



Végétation taillée

Panneaux et éclairage
visibles, passage des piétons

Trottoir sécurisé

Trottoir et caniveaux
déblayés et dégagés



Des poubelles sont
à votre disposition
dans la ville



15 Toutounets sont
à votre disposition
dans la ville